



Défaillance du lotisseur et transfert dans le domaine public

Par **Kikou81**, le **16/12/2010** à **20:57**

Bonjour

Le lotisseur est en liquidation judiciaire, les travaux du lotissement sont terminés mais aucune réception ni transfert de propriété n'a été faite auprès de l'association syndicale, comment procéder pour transférer le lotissement dans le domaine public ? Merci de votre aide